

L'IREQ

Journal du Syndicat Professionnel des Scientifiques de L'IREQ

ÉOLIEN Appui chancelant du chancelier de l'UdeM

Le 20 février dernier, j'assistais à une conférence donnée par André Caillé, président du Conseil mondial de l'énergie (CME) et ex PDG d'Hydro-Québec et animée par le vulgarisateur scientifique, Jean-Marc Carpentier. Il m'est vite apparu évident que tous deux étaient là pour faire la promotion du livre *L'énergie sans frontières*.

Selon M. Caillé, les deux principaux enjeux énergétiques actuels sont liés à l'accessibilité à l'électricité

pour les deux milliards d'humains qui en sont encore privés et à la diminution des émissions de CO₂ dans un monde qui aura besoin d'accroître sa production d'énergie de 50% d'ici 2030.

En regard de ce dernier enjeu, il est clair que M. Caillé n'appuie pas vraiment le protocole de Kyoto qu'il juge tout simplement irréaliste. On ne sera nullement surpris de savoir qu'il a annoncé en janvier son intention de se présenter pour le Parti conservateur du Canada dans la circonscription de Saint-Jean lors des prochaines élections générales. Le chancelier de l'Université de Montréal se dit plutôt supporter de l'ONU et milite en faveur du concept dit de « contraction et convergence ». Ce modèle d'intervention vise essentiellement à limiter les émissions annuelles de gaz carbonique, tout en autorisant des permis d'émissions par habitant pour chaque pays. Les pays plus peuplés auraient ainsi plus de droits d'émissions (convergence) que les pays qui le sont moins, lesquels seraient appelés à réduire davantage leurs émissions (contraction).

Il mentionne qu'en ce qui a trait à la réduction du CO₂, le CME préconise des mesures d'efficacité énergétique plus performantes. Il faut également, ajoute-t-il, bannir les voitures en ville, viser des véhicules sans émissions et rendre le transport en commun plus attrayant. L'importante consommation de charbon (en Chine et aux États-Unis notamment) nécessite que les nouvelles centrales soient équipées de technologies pour séquestrer le carbone et améliorer leur rendement. La renaissance du nucléaire, les centrales à cycles combinés au gaz naturel (le Suroît, ça vous dit quelque chose?), « faut pas dire ça au Québec » glisse-t-il, et l'hydraulique sont d'autres solutions avancées pour s'attaquer au problème des émissions de CO₂. Après qu'un participant lui eut rappelé l'éolien, il convient, du bout des lèvres me semble-t-il, que cette source d'énergie peut aussi contribuer à réduire la pollution atmosphérique. Les récents appels d'offres auront au moins le mérite de permettre au Québec de développer une plus grande expertise, précise-t-il.

Bien que le Canada détienne le taux de ressources énergétiques le plus élevé par habitant à travers le monde, une véritable « power house » comme dirait Stephen Harper, il déplore « qu'ici, au Québec, on se comporte comme le propriétaire de dépanneur

chancelant... >>>

>>> *chancelant...* qui prend sa bière dans le frigidaire en arrière », faisant entre autres allusion à l'électricité qui n'est pas vendue au prix du marché. Sa vision est simple : « Hydro est là pour faire de l'argent, le Gouvernement, pour la dépenser ».

Quand M. Carpentier lui demande ce qu'il pense de l'idée lancée par le chef du Parti québécois, André Boisclair, de favoriser la construction de nouvelles alumineries et leur accès à des tarifs préférentiels plutôt que l'exportation, il répond carrément : « Ça m'agresse ». Il vaut mieux opter pour l'exportation, dit-il, parce qu'elle conduit assurément à l'uniformisation des prix.

Évidemment, tous ceux qui sont intéressés à connaître plus en détail l'opinion de M. Caillé peuvent se procurer son livre en l'achetant en ligne sur le site de la librairie Pantoute. Et, ne vous trompez surtout pas, ceci n'est pas une pub !

JOHANNE LAPERRIÈRE

<http://www.librairiepantoute.com/fichelivre.asp?id=266677>



Extrait du texte du message du Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, adressé à la session du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial pour l'environnement du PNUE, à Nairobi, le 5 février 2007.

« Le monde est parvenu à un stade critique dans ses efforts pour gérer l'environnement de manière responsable. Malgré toutes nos bonnes intentions et quelques initiatives admirables prises à ce jour, la dégradation de l'environnement mondial se poursuit sans relâche et la base de ressources naturelles de la planète continue à être exploitée de manière irresponsable. Qui plus est, les effets du changement climatique sont ressentis partout dans le monde et risquent de plus en plus d'altérer la santé humaine et de faire disparaître des écosystèmes. Les projections figurant dans la dernière évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat nous rappellent une fois encore que tous les pays seront frappés. Mais ce sont les plus pauvres – les pays d'Afrique, les petits États insulaires en développement et d'autres – qui souffriront le plus, alors même qu'ils sont les moins responsables du réchauffement planétaire. La question de l'évolution du climat sera l'une de mes priorités en tant que Secrétaire général. Je me réjouis de constater que dans les pays industrialisés, dont on attend qu'ils donnent l'exemple, on commence à comprendre que l'inaction ou les atermoiements se révéleront bien plus coûteux que les investissements nécessaires à court terme pour relever ce défi. »

L'innovation et les comportements des gestionnaires

Une étude de Luc Nadeau publiée dans la *Revue internationale sur le travail et la société* en février 2006 sous le titre: *Émergence de l'innovation: comportements et environnements*, révèle que les sciences de la gestion ont tendance à s'attarder aux comportements managériaux liés aux processus de production et de mise en marché de la réussite et ce, au détriment de ceux favorisant l'émergence de l'innovation. Innover, c'est déranger, voire chambarder des manières de faire qui à prime abord fonctionnent et peu de

gestionnaires sont capables de prendre un tel risque ou de favoriser un tel bouleversement.

Pour les fins de son article, il a choisi d'utiliser une définition de l'innovation offerte par Darroch et Mc Naughton (2002). Selon eux, **une innovation radicale**, aussi appelée innovation à technologie poussée, souvent issue du département d'ingénierie, change le comportement des gens, rend leurs compétences et savoir-faire désuets et constitue un risque pour les pratiques managériales. **Une innovation incrémentale** qui, souvent, est une extension de la ligne de production, une modification des produits ou services actuels, est presque toujours le fruit du *feedback* continu entre le producteur et le consommateur. Ce sont des innovations provenant principalement du marché. **Une vision émergente** est que pour être innovatrice, une organisation a besoin d'informations tirées du marché et

de stratégies à technologie poussée.

La perception par les employés d'encouragements à innover est importante pour l'émergence de l'innovation. Obtenir des idées innovatrices et les rendre disponibles pour évaluation exigent un environnement sain, des comportements et qualités spécifiques de la part des gestionnaires. Seul un climat favorable peut persuader les gens à créer, révéler, partager et finalement utiliser cette connaissance issue de leur intellect. Le premier responsable de l'innovation identifié par l'auteur est le conseil d'administration de l'entreprise. Les administrateurs signalent par leurs comportements leur support à l'innovation. En redéfinissant la mission de l'organisation, en choisissant une structure et prônant une culture visant à optimiser les probabilités d'innover. En allouant des ressources et fixant des objectifs perçus comme des défis pour les employés. À l'égard des comportements spécifiques des gestionnaires, il écrit: « La façon dont les contradictions sont résolues indique le climat d'innovation dans l'organisation. **Ce n'est pas ce qui est écrit (dans le livre des politiques) qui compte; c'est ce que le gestionnaire dit et fait qui détermine le comportement des autres.** » **Les comportements des gestionnaires devraient inciter les employés à réfléchir, à avoir de nouvelles idées.** Ils devraient démontrer ouverture et flexibilité face à des dissidents, lesquels sont spécialement utiles à stimuler la créativité. Quant aux environnements

Le Conseil mondial de l'énergie

Fondé en 1923, le Conseil Mondial de l'Énergie est la principale organisation multi-énergétique mondiale. Son objectif est de « **promouvoir la fourniture et l'utilisation durables de l'énergie pour le plus grand bien de tous** » en mettant en avant les questions d'accessibilité, de disponibilité et d'acceptabilité énergétiques.

Le Conseil Mondial de l'Énergie (World Energy Council, WEC) est une organisation à but non-lucratif, à statut de bienfaisance au Royaume-Uni. Organisation non gouvernementale, agréée par l'Organisation des Nations Unies et partenaire stratégique d'autres organisations clés dans le domaine de l'énergie, le Conseil Mondial de l'Énergie est constitué de comités nationaux, représentant près de 100 pays dans le monde entier et composé de dirigeants du secteur énergétique.

SOURCE <http://www.wec-france.org/cme.htm>

Offre d'emploi

Venez vous joindre à l'équipe de rédaction de L'Irequois!

Fonctions

- S'intéresser aux enjeux reliés à l'Énergie et à la R&D
- Soumettre des propositions d'articles
- Mener des entrevues
- Rédiger des articles

Exigences requises

- Détenir une connaissance du français écrit
- Offrir une disponibilité de quelques heures, 4 fois par année
- Avoir une facilité à travailler seul ou en équipe

Salaire et avantages sociaux

- Offrons un travail qui n'est pas vraiment payant, mais tellement enrichissant
- Fournissons le poulet, la pizza ou autres, dans une ambiance agréable

Durée

- Aussi longtemps que vous le voudrez

Les chercheur(e)s intéressé(e)s peuvent nous contacter en tout temps à l'adresse suivante: secretariat@spsi.qc.ca

favorables à l'innovation, ce sont ceux qui sont adaptables, flexibles et où règne la confiance. La pierre angulaire de l'innovation demeure toutefois la culture véhiculée par les gestionnaires. M. Nadeau ajoute: «Aucun support de l'organisation ne peut remplacer le comportement des gestionnaires. Par exemple, une culture organisationnelle qui récompense le risque et ne punit pas l'échec favorise l'innovation.» Il renchérit: «Les idées, concepts et propositions viennent d'individus mais sans aide ces gens ne peuvent que rêver, créer et proposer leurs idées. Pour implanter ces produits créatifs, ils ont besoin de l'approbation de leurs gestionnaires et de ressources.» Pour les gestionnaires appelés à gérer l'innovation, l'équité dans toute décision constitue plus qu'ailleurs la base du respect de leurs employés.

La gestion de l'émergence de l'innovation implique également de reconnaître les comportements qui vont à l'encontre de l'innovation. L'absence de toute gestion serait la principale cause de l'absence d'innovation. Le principe «If it works don't fix it» n'a pas sa place dans une société ouverte qui veut faire une certaine place à l'innovation. «Un comportement qui généralement met de la pression sur les employés pour être créatifs ou originaux ou se comporter d'une certaine façon en s'appropriant la source de l'idée débouche sur l'attitude *dérogating the derivative* et un désintéressement à partager et utiliser le savoir et les connaissances déjà en place.» Les comportements témoignant d'une aversion aux risques, l'intolérance ou les critiques destructives lorsqu'une erreur est commise tuent l'esprit d'équipe et ne favorisent nullement les chances d'innover.

Il conclut en précisant que **l'émergence des idées et actes innovateurs contribue au succès économique des organisations et qu'il est donc crucial que les gestionnaires développent une habileté à déceler les opportunités et une confiance pour agir en conséquence.**

Accédez à l'article complet à cette adresse:
http://www.uqtr.ca/revue_travail/Articles/2006Vol4Num1p1-17Nadeau.pdf

JOHANNE LAPERRIÈRE
Conseillère syndicale

DÉMÉNAGEMENT AU 2^E ÉTAGE, BUREAU 2008

Veuillez prendre note que les locaux du SPSI se situent toujours au 210, boul. Montarville à Boucherville; cependant nous n'occupons plus le bureau 3014 du 3^e étage, mais bien celui du 2008 au 2^e.



Ce journal est publié quatre fois l'an et payé par le SPSI, 210, boul. Montarville, bureau 2008, Boucherville, (Qc) J4B 6T3
téléphone: (450) 449-9630
télécopieur: (450) 449-9631
courriel: secretariat@spsi.qc.ca
<http://www.spsi.qc.ca>

COMITÉ DE RÉDACTION
Georges Gaba, chercheur
Johanne Laperrrière, conseillère syndicale

DESIGN GRAPHIQUE
Guylaine Hardy Design

IMPRESSION
Imprimerie Daniel Boulet inc.
Les articles publiés dans L'Irequois reflètent les opinions de leurs auteurs et ne sauraient engager la responsabilité ou lier d'aucune façon le SPSI et ses officiers.

Pour un plus grand rayonnement
La version intégrale de ce bulletin, format «pdf», se retrouve sur le site Web du SPSI sous la rubrique «L'IREQUOIS» figurant en marge.



Dépôt légal
Bibliothèque nationale
du Québec 2007

Le 29 novembre dernier, Jean-François Chassay, enseignant au Département d'études littéraires de l'UQAM et auteur de plusieurs romans et essais (Voir aussi *L'Irequois*, Vol. 10, No 4, Décembre 2003) donnait une conférence portant sur cette

question: *De Frankenstein à Einstein, le scientifique est-il une machine à fiction pour les écrivains?*

Dès le début de sa présentation, M. Chassay s'applique à décrire à partir de divers ouvrages présentant des scientifiques vraiment fictifs et d'autres fictionnalisant des scientifiques réels, la figure du chercheur dans la littérature. Il en dégage deux archétypes devenus, avec le temps, quasiment des clichés. Le premier est ce qu'il appelle la figure de la maîtrise, c'est-à-dire du scientifique qui détient le savoir, la connaissance, la rigueur intellectuelle. La seconde figure étant celle du scientifique, travailleur acharné, prêt à aller au bout de sa passion et qu'il qualifie de figure d'intensité.

Il s'attarde ensuite aux modèles de laboratoires, ces espaces de travail des scientifiques, contenus dans la littérature. Soit, dit-il, on a affaire à des « palais princiers », c'est-à-dire à des laboratoires complètement équipés à la fine pointe de la technologie où une foule de chercheurs travaillent tels de véritables rats de labo, soit on y dépeint un anti-laboratoire où un patentoux se terre dans un sous-sol coupé du reste du monde.

Comme dans le très célèbre roman de Mary Shelley, *Frankenstein* ou le Prométhée moderne, véritable figure charnière de la représentation des sciences, le chercheur dans la littérature tente souvent de créer un être, un objet à son image. Là encore, M. Chassay dénote deux modèles : l'organique, conçu de matière vivante, et le non-organique, tel le robot.

Il attire notre attention sur le fait que le nom du chercheur, Victor Frankenstein, personnage inventé par l'auteur, fut par la suite associé au monstre qu'il créa, une représentation en quelque sorte, selon M. Chassay, du chercheur devenu monstre pour avoir donné vie à une telle créature. Cela soulève la question de la responsabilité des scientifiques qui, au fil de l'Histoire, se sont souvent retrouvés au cœur de tensions sociales dues aux répercussions causées par leurs découvertes. On n'a qu'à penser à Einstein, formidable machine à fiction pour bon nombre d'écrivains, à qui on a attribué la bombe atomique.

Le langage scientifique, langage plutôt hermétique qui isole le scientifique, a également été une source d'inspiration pour plusieurs romanciers, nous rappelle le professeur Chassay. Georges Perec a d'ailleurs produit une superbe parodie de la communication scientifique dans son livre *Cantatrix soprana L. et autres écrits scientifiques* (Seuil, 1991).

Jean-François Chassay conclut en invitant les conférenciers désireux de poursuivre les échanges sur ce sujet à se rendre dans la *blogosphère* à l'adresse suivante :
blogue.sciencepresse.info/culture/item/331

JOHANNE LAPERRIÈRE
Conseillère syndicale



De Frankenstein à Einstein



Et la retraite? Bordel!

La Presse du 21 février 2007 relatait que le gouvernement libéral avait déposé, en même temps que le budget Audet, un document exploratoire intitulé Favoriser la retraite progressive. Dans cet article, on mentionnait que : «Selon une étude faite par la Régie des rentes, 65% des travailleurs qui participent à un régime de retraite à prestations déterminées (RPD) ont déjà quitté leur emploi à 60 ans. À 63 ans, la proportion bondit à 83%.»

Loin de faire cavalier à part, le gouvernement Charest ne fait que suivre une tendance qui, comme la délocalisation des compagnies, devient mondiale. En effet, dans le Journal de Montréal du 26 février 2007, on pouvait lire cette dépêche de l'agence allemande Reuters : «Un ministre allemand a laissé entendre que l'âge légal de la retraite pourrait être repoussé au-delà des 67 ans prévus par un projet de réforme du régime de retraite.»

Pour couronner le tout, un article mis en ligne le 19 décembre 2006 par seniorscopie.com rapportait qu'un nombre croissant de seniors envisage de poursuivre une nouvelle carrière ou de monter leur propre affaire une fois retraités.

Pour aider nos membres à avoir l'heure juste et à se préparer aux chambardements qui s'annoncent presque inévitables, j'ai fait appel à nos plus jeunes rentiers et à certains collègues afin de faire le point.

Beaucoup de nos ex collègues ont pris leur retraite à un moment qu'ils jugent opportun et ce moment fût surtout déterminé par le montant de la pension qu'ils obtiendraient en fonction de leurs obligations financières. Ceci étant, il en ressort que ceux qui ont commencé à travailler sur le tard devront passer plus de temps à l'emploi avant de prendre leur retraite d'où la frustration d'un certain type d'employés de l'Institut. Ces employés qui ont usé plus de paires de jeans sur les bancs d'université doivent s'attendre à traîner un peu plus longtemps leurs vieux os dans les couloirs de l'IREQ.

Je ne voulais pas, en abordant ce sujet, susciter de polémique ou créer un exutoire à certaines frustrations que, au demeurant, je juge par moments légitimes. Je tiens à préciser que ce qui suit n'est que le reflet assez fidèle de certaines discussions ou réponses aux questions que je leur ai posées. La plus grande frustration ou constat que plusieurs m'ont révélé est que, lorsque vient le temps de la retraite, on se rend compte qu'un diplôme supérieur est plutôt nuisible pour la santé financière et ce, au moment où la santé, la vraie, décline. Certains des retraités reconnaissent volontiers qu'un diplôme supérieur était valorisé à l'IREQ à une époque où on visait l'excellence et une certaine réputation ou rayonnement international. Les moyens étaient alors pris pour faciliter le travail du chercheur et améliorer sa productivité. À l'époque, beaucoup avaient bénéficié de bourses pour parfaire leur formation tout en étant employés. Le temps de la retraite venu, l'ingénieur Ph. D. constate amèrement qu'il lui aurait mieux valu n'être qu'ingénieur et commencer sa carrière plus tôt.

Pour bon nombre de nos rentiers, la retraite, loin d'être

une mise au rancart, est plutôt un repos mérité après une vie professionnelle dont la plus grande satisfaction doit être personnelle en regard du travail accompli. À voir la reconnaissance manifestée ces derniers temps pour souligner la fin d'une carrière dans une boîte où on a passé toute sa vie active, on ne peut que trouver désolant ce qu'est devenu le rôle du chercheur à l'IREQ : pâle caricature de l'esprit de Lionel Boulet, le père fondateur.

Repousser l'âge de la retraite semble être une tendance, mais comme me l'a fait remarquer un des nouveaux rentiers : «Il faut distinguer entre tendance et conjoncture. La tendance peut n'être que d'origine idéologique alors que la conjoncture est un état de fait.» Loin de moi l'idée de faire de la dialectique, mais pour ceux qui auront à subir ces modifications en ce qui concerne l'âge de la retraite, tendance ou conjoncture, ce sera un état de fait à impact assez ressenti.

Très peu de nos ex confrères occupent présentement un emploi et ceux qui désireraient le faire, souhaiteraient un emploi à temps partiel, mais non pas à x jours par semaine, mais plutôt à y mois par année. Avouons que cette option n'est pas souvent évoquée dans les diverses alternatives offertes pour garder les retraités au travail.

Pour la plupart, plus les années passent, plus on se rendra compte que l'expérience des vieux est indispensable pour pallier aux lacunes actuelles de certaines formations, d'une part, et au manque de main d'œuvre qualifiée, d'autre part. De plus, beaucoup de paramètres économiques sont en jeu, le rapport du nombre de retraités sur le nombre de travailleurs augmente et plusieurs fonds de pension ont été mal capitalisés. Il y a certains métiers qui permettent de repousser d'une manière décente l'âge de la retraite et celui de chercheur en fait partie, en autant que le chercheur a la santé, la motivation et la volonté nécessaire pour continuer tout en n'empêchant pas la jeune génération de trouver sa place.

J'écrivais, il y a quelque temps, que je trouvais désolant que beaucoup de collègues partent à la retraite le sourire aux lèvres. Une chose est sûre, c'est déprimant de voir la plupart si heureux et à quel point la retraite leur réussit.

Messieurs et Dames, merci et content d'avoir, encore une fois, eu de vos nouvelles.

GEORGES GABA
Chercheur